

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »

Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement public, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. Hichem KACEM et Mr WALID Ben Ayed.

BILAN arrêté au 31.12.2012

(Unité : Dinar)

ACTIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		54 088	47 880
Moins : amortissements		-38 917	-36 517
Moins : provisions		-10 000	-10 000
	1	5 171	1 363
Immobilisations corporelles		14 084 833	13 695 999
Moins : amortissements		-3 438 495	-2 781 596
	2	10 646 338	10 914 403
Immobilisations financières		18 562 937	18 155 573
Moins : provisions		-810 771	-1 318 111
	3	17 752 166	16 837 462
<u>Total des actifs immobilisés</u>		28 403 675	27 753 228
Autres actifs non courants			
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>	ANC	28 403 675	27 753 228
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		5 477 128	5 503 888
Moins : provisions		-922 892	-1 061 361
	4	4 554 236	4 442 527
Clients et comptes rattachés		6 248 394	7 263 728
Moins : provisions		-1 383 181	-1 397 402
	5	4 865 213	5 866 326
Autres actifs courants		3 018 630	2 876 355
Moins : provisions		-425 030	-193 868
Placements et autres actifs financiers		2 328 383	508 746
Moins : provisions		-1 370 926	-6 225
Liquidités et équivalents de liquidités		968 954	66 353
	8		
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>	AC	13 939 460	13 560 214
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		42 343 135	41 313 442

BILAN arrêté au 31.12.2012

(Unité : Dinar)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 273 503	4 273 503
Réserves pour fonds social		164 100	157 115
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183
Résultats reportés		3 463 315	3 398 564
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	14 750 735	14 678 999
Résultat de l'exercice		-510 067	64 751
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	CP	14 240 668	14 743 750
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	10	7 109 956	8 367 250
Autres passifs financiers		0	0
Provisions		5 440	5 440
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	7 115 396	8 372 690
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	5 856 147	4 996 742
Autres passifs courants	12	1 243 319	991 232
Autres passifs financiers	13	11 179 664	10 018 115
Concours bancaires	14	2 707 941	2 190 913
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	20 987 071	18 197 002
TOTAL DES PASSIFS	P	28 102 467	26 569 692
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		42 343 135	41 313 442

ETAT DE RESULTAT
Période du 01.01.2012 au 31.12.2012

(Unité : Dinar)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Revenus	R1	39 072 592	36 626 285
Coût des ventes	R3	-31 253 228	-29 658 754
Marge brute		7 819 364	6 967 531
Autres produits d'exploitation	R2	228 593	238 628
Frais de distribution	R3	-2 265 423	-2 051 318
Frais d'administration	R3	-2 494 855	-2 497 087
Autres charges d'exploitation	R3	-315 176	-487 421
Résultat d'exploitation		2 972 503	2 170 333
Charges financières nettes	R3	-3 395 856	-2 571 441
Produits financiers	R4	49 697	415 710
Autres gains ordinaires	R5	178 279	169 381
Autres pertes ordinaires	R3	-17 609	-18 189
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-212 986	165 794
Impôt sur les bénéfices	R6	-297 081	-101 043
Résultat des activités ordinaires après impôt		-510 067	64 751
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-510 067	64 751
Résultat net de l'exercice		-510 067	64 751
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES		-510 067	64 751

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 01.01.2012 au 31.12.2012

(Unité : Dinar)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients	FEX1	46 881 063	41 450 583
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-23 597 760	-23 501 415
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-2 271 603	-2 167 935
Paiements à l'Etat	FEX4	-10 048 392	-9 039 222
Intérêts de gestion payés	FEX5	-1 676 208	-1 902 189
Autres Encaissements	FEX6	692 445	218 888
Autres Décaissements	FEX7	-164 064	-115 741
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	FEX	9 815 481	4 942 971
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI1	-608 720	-2 036 328
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI2	14 000	67 300
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières	FI3	-767 687	-554 090
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières	FI4	391 680	38 650
Autres Encaissements	FI5	289 315	
Autres Décaissements	FI6	-1 819 646	0
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissements	FI	-2 501 058	-2 484 468
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement dividendes		0	49 608
Dividendes & autres distributions		0	-707 655
Encaissements provenant des emprunts	FF1	19 648 651	17 586 541
Remboursement d'emprunts	FF2	-26 578 700	-19 786 589
Autres Encaissements		1 200	0
Flux de trésorerie affecté aux activités de financement	FF	-6 928 849	-2 858 093
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		385 574	-399 590
Trésorerie au début de l'exercice		-2 123 442	-1 723 852
Trésorerie à la fin de l'exercice		-1 737 868	-2 123 442

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
Période du 01.01.2012 au 31.12.2012

(Unité : Dinar)

	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Ventes de marchandises	39 072 592	100	36 626 285	100
Cout d'achat de marchandises vendues	-31 253 228	-80	-29 658 755	-81
<u>MARGE BRUTE</u>	7 819 364	20	6 967 530	19
Autres charges externes	-1 682 177	-4	-1 628 715	-4
Autres produits d'exploitation	225 966	1	234 905	1
<u>VALEUR AJOUTEE BRUTE</u>	6 363 153	16	5 573 720	15
Charges de personnel	-2 517 154	-6	-2 304 154	-6
Impôts et taxes	-190 086	0	-195 491	-1
Subventions d'exploitation	2 627	0	3 723	0
<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>	3 658 540	9	3 077 798	8
Autres produits et gains	76 871	0	169 382	0
Produits financiers	49 697	0	415 710	1
Autres charges et pertes	-17 609	0	-194 989	-1
Charges financières	-2 350 756	-6	-2 236 278	-6
Dotations aux amortissements & provisions	-3 148 004	-8	-2 190 867	-6
Reprises sur provisions & amortissements	1 518 275	4	1 125 038	3
<u>RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT</u>	-212 986	-1	165 794	0
Impôt sur les sociétés	-297 081	-1	-101 043	0
<u>RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT</u>	-510 067	-1	64 751	0
Effets des modifications comptables				
<u>RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES</u>	-510 067	-1	64 751	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une Société Anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 de Dinars répartis en 1 400 000 Actions de 5 Dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis Ville.

La Société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechange autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers, qui en découlent, sont établis par la Société selon le modèle de référence.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

Désignation	Taux	Méthodes
Logiciels	33,33 %	Linéaire
Constructions	5 %	Linéaire
Matériel & Outillage	15 %	Linéaire
A.A.I	10 %	Linéaire
Matériel de Transport	20 %	Linéaire
Équipement de Bureau	20 %	Linéaire
Matériel Informatique	33,33 %	Linéaire

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des rendements futurs attendus.

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la fin de la période, les titres cotés en Bourse sont évalués à la valeur de marché, les plus-values latentes ne sont pas constatées alors que les moins-values dégagées sont provisionnées.

Les titres non-côtés sont évalués, à la date de clôture, à leur juste valeur correspondant soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leur valeur mathématique. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la STEQ sont évalués conformément à la norme NC n°4.

Les articles achetés par la société sont évalués au coût d'acquisition, à l'exception des articles non movimentés qui font l'objet d'une provision selon la politique approuvée par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006.

Ce coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces éléments, la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la STEQ est la méthode du coût moyen pondéré.

Conformément à la norme NC n°4, la STEQ a procédé au 30 juin 2012 à l'évaluation de la recevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks gelés, des stocks à marge négative et des stocks à rotation lente. Par contre, les stocks à rotation moyenne ou élevée ne sont pas provisionnés. Les critères de provisions appliqués sont approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006.

2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées, conformément aux critères approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006, en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

AGE IMPAYE	TAUX
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

2.6 REGIME FISCAL

La STEQ est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%, conformément à l'article premier de la loi 2006-80 du 18 décembre 2006, relative à la réduction des taux de l'impôt et à l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

2.7 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société STEQ sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La présentation des états financiers annuels de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS :

Au 31 Décembre 2012, cette rubrique totalise un montant net de 28 403 675 DT contre 27 753 228 DT au 31 décembre 2011.
En DT

DESIGNATION	Note	VCN 31.12.2012	VCN 31.12.2011
Immobilisations Incorporelles	1	5 171	1 363
Immobilisations Corporelles	2	10 646 338	10 914 403
Immobilisations Financières	3	17 752 166	16 837 462
Total des actifs non courants		28 403 675	27 753 228

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les Immobilisations Incorporelles totalisent, au 31 décembre 2012, une valeur brute de 54 088 DT, soit une augmentation de 6 208 DT relative à l'acquisition de la licence du logiciel de la comptabilité.

La provision constatée au niveau de ce poste (-10 000 DT) est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïene –Tunis).

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations Incorporelles figure au niveau du tableau suivant :

En DT

Libellé	Valeur Brut				Valeur au 31.12.12	Amortissements & provisions			VCN	
	Début	Acq.	Cession	Reclass.		Amortiss. & provisions Antérieurs	Dotation	Cession		Amortiss. & provisions cumulées
Logiciels	37 880	6 208	-	-	44 088	36 517	2 400	-	38 917	5 171
Fonds de commerce	10 000	-	-	-	10 000	10 000	-	-	10 000	0
Total au 31/12/2012	47 880	6 208	-	-	54 088	46 517	2 400	-	48 917	5 171

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations Corporelles totalisent, au 31 décembre 2012, une valeur brute de 14 084 833 DT contre 13 695 999 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 388 834 DT (424 298 DT d'acquisitions contre 35 464 DT de cessions).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations sont les suivants :

- **Immobilisations en cours** : Etude de structure RIA du nouveau centre d'exploitation de la société pour un montant de 4 000 DT et avancement des travaux RIA pour un montant de 39 795 DT ;
- **A.A.I** : Installation caméra de surveillance pour un montant de 13 058 DT, Agencement administratif pour un montant de 105 568 DT et autres agencements pour un montant de 19 536 DT, soit un total d'acquisitions de 138 162 DT ;
- **Matériel de transport** : Augmentation de 164 841 DT résultant principalement des dépenses de grosses réparations pour un montant de 6 759 DT, acquisition de trois véhicules pour un montant de 192 651 DT contre la cession de trois véhicules pour un montant brut de 34 569 DT ;
- **Matériel Informatique** : Acquisition d'équipements informatiques pour un montant de 25 167 DT ;
- **Equippedement de bureaux** : Augmentation de 17 764 DT résultant principalement des acquisitions des sièges pour un montant de 7 218 DT, deux GSM à usage commercial pour un montant de 2 164 DT, deux téléphones de bureau pour un montant de 1 170 DT et autres équipements pour un montant de 7 212 DT.

Le détail des variations enregistrées au niveau des Immobilisations Corporelles figure au niveau du tableau suivant :

En DT

Libellé	Valeur Brut				Valeur au 31.12.12	Amortissements				VCN
	Début	Acquisition	Cession ①	Reclass.		Amortiss. Antérieur	Dotation	Cession	Amortiss. Cumulées	
Terrain	2 497 922	-	-	-	2 497 922	-	-	-	-	2 497 922
Bâtiments	6 067 817	-	-	-	6 067 817	657 402	303 391	-	960 793	5 107 024
Agén. Amen. Insta	1 813 200	138 162	-	-	1 951 362	1 071 411	112 260	-	1 183 671	767 691
Matériel industriel	23 149	-	-	-	23 149	8 913	2 410	-	11 323	11 826
Matériel de transport	960 239	199 410	-34 569	-	1 125 080	644 475	150 574	-34 569	760 480	364 600
Equipements de Bureau	204 892	17 764	-	-	222 656	148 255	17 574	-	165 829	56 827
Matériel Informatique	442 555	25 167	-895	-	466 827	251 140	105 285	-26	356 399	110 428
Immobilisation en Cours ②	1 686 225	43 795	-	-	1 730 020	-	-	-	-	1 730 020
Total au 31/12/2012	13 695 999	424 298	35 464	-	14 084 833	2 781 596	691 494	34 595	3 438 495	10 646 338

❶ Le résultat des cessions de l'exercice se détaille comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Cumul Amort	VCN	Prix Cession	En DT
					(+/-) value
Cession Mercedes Benz 172 TU113	21 000	21 000	0	9 500	9 500
Cession Berlingo 86 TU 6074	133	133	0	2 500	2 500
Cession Partner 83 TU 3231	13 436	13 436	0	2 000	2 000
Vol du PC Portable	895	26	869	0	-869
TOTAL	35 464	34 595	869	14 000	13 131

❷ Les immobilisations en cours correspondent principalement aux travaux de construction du deuxième étage (département administratif) du nouveau siège social sis au 8, rue 8601 Z.I Chargaia I.

La société a suspendu momentanément ces travaux et a réservé les fonds initialement alloués à cette construction pour l'extension de ses activités d'exploitation.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012, un montant net de provisions de 17 752 166 DT contre 16 837 462 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 914 704 DT. Elle se ventile comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2012	31/12/2011
Titres de participation	3.1	18 465 729	18 056 236
Provisions / titres de participation	3.1	- 778 834	-1 286 173
Prêt au personnel		47 314	29 662
Provisions /prêts au personnel		-1 100	-1 100
Cautionnements accordés		49 894	69 674
Provisions / cautionnements accordés		-30 837	-30 837
Total		17 752 166	16 837 462

3.1 Titres de participation :

Les mouvements enregistrés, au niveau des titres de participation, se résument comme suit :

- L'acquisition de 19 625 actions « **PIMA** » pour un montant de 367 382 DT ;
- L'acquisition de 14 286 actions « **MERIDIANA** » pour un montant de 300 006 DT ;
- L'acquisition de 1 770 actions « **PALMA** » pour un montant de 30 855 DT ;
- La participation à l'augmentation du capital de « **BAYA DISTRIBUTION** » de 5 000 parts sociales pour un montant de 50 000 DT ;
- La participation à l'augmentation du capital « **CLIM** » de 500 parts sociales par la conversion des créances pour 5 000 DT.

Contre

- La cession de 25 000 actions « **JNAYNET MONTFLEURY** » pour un montant de 391 680 DT initialement acquis pour 343 750 DT.

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, figurent au niveau du tableau suivant :

TITRES DE PARTICIPATION	SOLDE INITIAL			ACQUISITION			CESSIONS			SOLDE FINAL			PROV	REPRISE / DOTATION 2012	TOTAL PROVISIONS	VCN	En DT
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT					
PIMA	418 961	10	4 317 272	19 625	19	367 382	-	-	-	438 586	11	4 684 654	-	-	-	4 684 654	
BTS	700	10	7 000	-	-	-	-	-	-	700	10	7 000	-	-	-	7 000	
DAR EDDOHEN	500	100	50 000	-	-	-	-	-	-	500	100	50 000	50 000	-	50 000	-	
GRANADA HOTEL	44 287	10	442 889	-	-	-	-	-	-	44 287	10	442 889	-	-	-	442 889	
JNAYNET MONTFLEURY	25 000	14	343 750	-	-	-	25 000	14	343 750	-	-	-	101 408	-101 408	-	-	
KOKET	22 547	107	2 412 004	-	-	-	-	-	-	22 547	107	2 412 004	612 830	-612 830	-	2 412 004	
BAGNOLE	6 000	10	60 000	-	-	-	-	-	-	6 000	10	60 000	10 218	-10 218	-	60 000	
MAISON TMIMI	17 166	103	1 761 789	-	-	-	-	-	-	17 166	103	1 761 789	-	-	-	1 761 789	
JARGER	14 000	10	140 000	-	-	-	-	-	-	14 000	10	140 000	28 515	17 216	45 731	94 269	
JNAYNA	2 625	100	262 500	-	-	-	-	-	-	2 625	100	262 500	-	-	-	262 500	
SHAMSY	27 773	5	127 780	-	-	-	-	-	-	27 773	5	127 780	127 780	-	127 780	-	
PALMA	42 073	11	481 418	1 770	17	30 855	-	-	-	43 843	12	512 273	355 421	99 902	455 323	56 950	
STE PATRIMOINE	17 233	100	1 723 300	-	-	-	-	-	-	17 233	100	1 723 300	-	-	-	1 723 300	
MERIDIANA	105 840	21	2 239 284	14 286	21	300 006	-	-	-	120 126	21	2 539 290	-	-	-	2 539 290	
BAYA distribution	5 000	10	50 000	5 000	10	50 000	-	-	-	5 000	10	100 000	-	100 000	100 000	-	
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53	2 666 000	-	-	-	-	-	-	50 060	53	2 666 000	-	-	-	2 666 000	
CLIM	125	10	1 250	500	10	5 000	-	-	-	625	10	6 250	-	-	-	6 250	
STE AUTO	79 000	10	790 000	-	-	-	-	-	-	79 000	10	790 000	-	-	-	790 000	
STE STHS	1 800	100	180 000	-	-	-	-	-	-	1 800	100	180 000	-	-	-	180 000	
Total			18 056 236			753 243			-343 750			18 465 729	1 286 172	-507 338	778 834	17 686 895	

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2012, à 13 939 460 DT contre 13 560 214 DT au 31 décembre 2011.
Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

Désignation	Note	En DT	
		Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Stocks	4	4 554 236	4 442 527
Clients & comptes rattachés	5	4 865 213	5 866 326
Autres actifs courants	6	2 593 600	2 682 487
Placements & autres actifs financiers	7	957 457	502 521
Liquidités & équivalents liquidités	8	968 954	66 353
TOTAL		13 939 460	13 560 214

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde net de provisions de 4 554 236 DT, au 31 décembre 2012, contre 4 442 527 DT au 31 décembre 2011 ; soit une augmentation de 111 709 DT.

Désignation	En DT		
	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011	Variation
Stocks	5 477 128	5 503 888	-26 760
Provisions / stocks	-922 892	-1 061 361	+138 469
TOTAL	4 554 236	4 442 527	111 709

Les stocks sous douane sont évalués à 241 048 DT au 31 décembre 2012 contre 1 015 405 DT au 31 décembre 2011.

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2012, la rubrique « Clients et Comptes rattachés » totalise un montant net de 4 865 213 DT contre 5 866 326 DT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 1 001 113 DT.

Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	En DT	
	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Clients ordinaires (*)	5 072 113	5 195 127
Clients, effets à recevoir	188 342	625 374
Clients douteux	987 939	1 443 227
Total brut	6 248 394	7 263 728
Provisions/dépréciation comptes clients	-1 383 181	- 1 397 402
total net	4 865 213	5 866 326

(*) Y compris les valeurs à encaisser (2 048 458DT au 31/12/2012 contre 1 678 617DT au 31/12/2011).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 2 593 600 DT au 31 décembre 2012, contre 2 682 487 DT, au 31 décembre 2011.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

Désignation	En DT	
	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Fournisseurs, avances & acomptes	764 480	394 946
Prêts au personnel	106 900	72 027
État, impôts & taxes	1 386 420	1 299 908
Débiteurs divers (*)	564 963	914 408
Compte d'attente	17 259	8 551
Charges constatées d'avance	178 608	186 515
Provisions sur dépréciation actif	-425 030	-193 868
TOTAL	2 593 600	2 682 487

(*) Le solde de la rubrique « Débiteurs Divers » correspond essentiellement aux intérêts sur placement pour un montant de 95 005 DT, aux ristournes fournisseurs étrangers pour un montant de 263 567 DT et aux soldes des comptes intergroupe pour un montant de 67 020 DT.

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

Désignation	En DT	
	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Alhifadh Sicav	1 972	1 981
Placement JNAYNET EL MANAR	59 340	59 340
Placement JNAYNA	441 200	441 200
Placement SHAMSY ❶	1 819 646	-
Tunisie placement	6 225	6 225
Provision sur Placement ❷	-1 370 926	-6 225
Total	957 457	502 521

❶ Le total de ces décaissements au profit de la société SHAMSY est généré par les conventions suivantes :

DATE DE LA CONVENTION	MONTANT EN DT	DECAISSEMENTS EN DT	PERIODE	TAUX	PRODUITS ANNEE 2012 EN DT	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
08/05/2012	58 000	58 000	6 MOIS RENOUELABLE	8%		31/05/2012
11/06/2012	49 085	49 085	6 MOIS RENOUELABLE	8%		24/07/2012
24/06/2012	61 000	61 000	6 MOIS RENOUELABLE	8%	8 676	24/07/2012
29/09/2012	80 000	80 000	6 MOIS RENOUELABLE	8%		20/09/2012
26/12/2012	1 610 000	1 571 561	1 AN RENOUELABLE	8%		26/12/2012
TOTAL	1 858 085	1 819 646			8 676	

❷ Le détail des provisions se présente comme suit :

Désignation	En DT Montant
Placement JNAYNET EL MANAR	59 340
Placement JNAYNA	441 200
Placement SHAMSY	864 161
Tunisie Placement	6 225
Total	1 370 926

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des Liquidités et équivalents de liquidités a passé de 66 353 DT au 31 décembre 2011, à 968 954 DT au 31 décembre 2012 ; soit une augmentation de 902 601 DT.

Ces soldes se détaillent comme suit :

Désignation	En DT	
	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Effets remis à l'encaissement	2 337	2 337
Effets remis à l'escompte	1 138	1 138
Banques	945 887	54 251
Caisse	24 185	13 220
Provision / effets non encaissés	-4 593	-4 593
Total	968 954	66 353

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 31 décembre 2012, un montant de 14 240 668 DT contre 14 743 750 DT, au 31 décembre 2011 ; soit une diminution de -503 082 DT.

Désignation	Note	En DT	
		Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Capitaux propres avant résultat	9	14 750 735	14 678 999
Résultat de l'exercice		-510 067	64 751
Total		14 240 668	14 743 750

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

Désignation	Note	En DT	
		Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
9.1 Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves légales		1 000 000	1 000 000
Autres réserves		3 273 503	3 273 503
Réserves pour fonds social	9-1	164 100	157 115
Avoirs des actionnaires		- 150 183	- 150 183
Résultat reporté		3 463 315	3 398 564
Total		14 750 735	14 678 999

Réserve pour fond social :

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2011	Ressources		Emplois		Reclass.	Solde au 31.12.2012
		Produits du compte fonds social	Rembour.	Prêts accordés	Dépenses à fonds perdus		
Trésorerie	40 650	2 962	148 991	(171 680)	(22)	0,000	20 901
Échéances à plus d'un an							
Prêt au personnel	29 662	4 045	(76 964)	182 480		(91 910)	47 313
Échéances à moins d'un an							
Prêt au personnel	72 027		(72 027)			106 400	106 400
Rembours. prêt personnel en cours	14 776					(14 490)	286
Prêts accordés non encore servis				(10 800)			(10 800)
Dépenses à fonds perdus							
Commissions bancaires							
Solde réserve pour fonds social	157 115	7 007	0	0	(22)	0	164 100

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

DESIGNATION	Capital Social	Réserve légale	Réserve pour réinv. exonéré	Autres réserves	Réserve pour fonds social	Actions Propres	Résultat Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2011	7 000 000	1 000 000	1 880 000	1 393 503	157 115	(150 183)	3 398 564	64 751	14 743 750
Affectat° Résultat de l'exercice 2011 Suivant décision de l'AGO du 28/06/2012							64 751	(64 751)	0
Mouvements 2012					6 985			(510 067)	(503 082)
Solde au 31/12/2012	7 000 000	1 000 000	1 880 000	1 393 503	164 100	(150 183)	3 463 315	(510 067)	14 240 668

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 31 décembre 2012, un montant de 28 102 467 DT contre 26 569 692 DT au 31 décembre 2011 ; soit une augmentation de 1 532 775 DT.

Désignation	En DT	
	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Passifs non courants	7 115 396	8 372 690
Passifs courants	20 987 071	18 197 002
Total	28 102 467	26 569 692

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :**NOTE 10 – EMPRUNTS**

Les emprunts à long et moyen terme présentent, au 31 décembre 2012, un solde de 7 109 956 DT contre un solde de 8 367 250 DT au 31 décembre 2011 ; soit une diminution de 1 257 294 DT.

Désignation	En DT	
	Echéance + 1 an	Echéance - 1 an
AMEN BANK (633.333 D)	92 039	115 172
AMEN BANK (566.666 D)	180 968	106 427
AMEN BANK(400.000 D)	115 392	92 086
AMEN BANK(2.000.000D)	1 237 937	310 230
AMEN BANK (300.000 D)	253 571	46 429
BIAT (1.800.000 D)	171 429	342 857
BIAT (2.664.000D)	1 636 039	476 001
BIAT (1.500.000D)	1 082 967	233 657
BIAT (2.000.000D)	700 000	400 000
BIAT (1.000.000D)	53 571	214 286
BIAT (1.000.000D)	599 918	157 736
BT (1.250.000D)	833 333	416 665
Bz (554 931 D)	-	554 931
CIL (CONTRAT N°152352)	-	3 817
CIL (CONTRAT N°152386)	-	2 970
CIL (CONTRAT N°152372)	-	4 837
CIL (CONTRAT N°152735)	-	4 751
CIL (CONTRAT N°152733)	3 484	7 902
CIL (CONTRAT N°152960)	3 789	14 396
CIL (CONTRAT N°153135)	5 027	8 044
CIL (CONTRAT N°153689)	29 861	15 995
CIL (CONTRAT N°153688)	28 815	13 930
HANIBAL (CONTRAT N°191870)	69 490	21 312
CIL (CONTRAT N°153045)	12 326	27 914
Total	7 109 956	3 592 345

NOTE PC – PASSIFS COURANTS :

Au 31 décembre 2012, le solde des passifs courants s'élève à 20 987 071 DT contre 18 197 002 DT au 31 décembre 2011 ; soit une augmentation de 2 790 069 DT entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Note	En DT	
		Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Fournisseurs & comptes rattachés	11	5 856 147	4 996 742
Autres passifs courants	12	1 243 319	991 232
Autres passifs financiers	13	11 179 664	10 018 115
Concours bancaires	14	2 707 941	2 190 913
Total		20 987 071	18 197 002

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 5 856 147 DT au 31 décembre 2012 contre 4 996 742 DT au 31 décembre 2011.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

Désignation	En DT	
	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Fournisseurs d'exploitation	4 806 412	4 124 023
Fournisseurs d'exploit° effets a p.	367 539	256 310
Fournisseurs d'immobilisation	656 714	572 527
F. d'Immob. Effets à payer	23 949	28 019
Fournisseurs, factures non parv.	1 533	15 864
Total	5 856 147	4 996 742

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 1 243 319 DT au 31 décembre 2012, contre 991 232 DT au 31 décembre 2011.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

Désignation	Note	En DT	
		Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Personnel et comptes rattachés	12-1	277 670	235 471
Etat, impôts & taxes	12-2	145 335	82 741
Associés, comptes courants		21 657	21 657
Créditeurs divers		507 149	461 541
Compte d'attente		1 300	1 300
Provisions/différence de change		132 494	41 165
Produits constatés d'avance		24 116	28 102
Clients, avances & acomptes/cde		133 598	119 255
Total		1 243 319	991 232

12.1 Personnel et comptes rattachés :

Cette rubrique s'élevant à 277 670 DT au 31 décembre 2012, regroupe les postes suivants

Désignation	En DT
	Montant
Rémunérations dues	437
Opposition sur salaire	1 077
Provisions pour congés à payer	140 698
Prime	135 458
Total	277 670

12.2 Etats, Impôts et Taxes :

Ce poste totalisant 145 335 DT, se détaille comme suit :

Désignation	En DT
	Montant
Etats, receveur des finances	142 815
Etats, receveur des régis municipales	2 520
Total	145 335

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 11 179 664 DT au 31 décembre 2012, contre 10 018 115 DT au 31 décembre 2011.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

Désignation	Note	En DT	
		Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Emprunts à moins d'un an	10	3 592 345	2 393 183
Billets de trésorerie	13-1	1 964 620	2 916 667
Autres concours bancaires	13-2	5 577 947	4 653 216
Intérêts courus / emprunts	13-3	44 752	55 049
Total		11 179 664	10 018 115

13.1 Billets de trésorerie :

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2012	31/12/2011
Billet de trésorerie Hifadh	1 000 000	1 750 000
Billet de trésorerie TQB	250 000	500 000
Billet de trésorerie Amen Bank	350 000	-
Emprunts sicav Axis	-	500 000
Emprunts Méridiana	164 620	-
Emprunts Chic	200 000	-
Emprunts My Car	-	166 667
TOTAL	1 964 620	2 916 667

13.2 Autres concours bancaires :

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2012	31/12/2011
Financement droit de douanes BIAT	651 000	128 200
Financement droit de douanes AB	891 130	680 177
Financement droit de douanes BS	108 260	727 940
Financement droit de douanes TQB	119 317	199 247
Financement droit de douanes BTK	421 647	356 665
Crédit Mourebha ZITOUNA	1 305 814	730 861
Financement devises	2 080 779	1 830 126
TOTAL	5 577 947	4 653 216

13.3 Intérêt courus :

Au 31 décembre 2012, les détails des intérêts courus se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts courus BT 1 250 000	748	0
Intérêts courus BIAT 2 000 000	6 612	9 016
Intérêts courus BIAT 1 000 000	489	881
Intérêts courus AB 400 000	977	1 383
Intérêts courus BIAT 1800 000	1 348	2 247
Intérêts courus AB 633 333	3 579	5 428
Intérêts courus AB 566 666	1 395	1 853
Intérêts courus BZ 554 931	172	0
Intérêts courus AB 300 000	912	0
Intérêts courus BIAT 1 000 000	1 384	1 655
Intérêts courus BIAT 1 500 000	3 803	4 333
Intérêts courus BIAT 2 664 000	23 333	28 253
Total	44 752	55 049

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 2 707 941 DT au 31 décembre 2012, contre 2 190 913 DT, au 31 décembre 2011.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

En DT

Désignation	Solde 31.12.2012	Solde 31.12.2011
Banque de l'Habitat	81 519	241 622
Banque Internationale Arabe de Tunisie	610 288	202 456
Attijari Bank	621 741	394 976
Stusid Bank	-	9 511
Tuniso-Qatarie Bank	186 318	194 051
Amen Bank	467 372	366 560
Société Tunisienne de Banque	82 809	156 169
Banque Tuniso-Koweitienne	348 804	372 148
Banque Tuniso-Libyenne	29	10
Banque de la Tunisie	309 061	253 410
TOTAL	2 707 941	2 190 913

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié se présente comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2012	SOLDE 31.12.2011
+Revenus	39 072 592	36 626 285
- Cout des ventes	-31 253 228	- 29 658 754
= Marge brute	7 819 364	6 967 531
- Charges d'exploitation	- 5 075 454	- 5 035 826
+Produits d'exploitation	228 593	238 628
= Resultat d'exploitation	2 972 503	2 170 333
- Charges hors exploitation	- 3 413 465	- 2 589 630
+Produits hors exploitation	227 976	585 091
= Resultat avant impot	-212 986	165 794
- Impot sur les benefices	-297 081	- 101 043
= Resultat net de l'exercice	-510 067	64 751

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent des ventes en hors taxes déduction faites des ristournes sur ventes, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2012	31/12/2011
- Chiffre d'affaires	40 236 330	37 590 032
- Ristourne	- 1 163 738	- 963 747
TOTAL	39 072 592	36 626 285

NOTE R2 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces revenus, totalisant un montant de 228 593 DT, proviennent, principalement, des revenus générés par :

- La location d'un étage du local situé à rue Ali Dargouth au centre ville de Tunis (pour un montant de 50 443 DT) ;
- La location de l'ancien siège social de la STEQ sis au 05, rue 8603 la Charguia I (pour un montant de 56 923 DT) ;
- La location d'une partie du local de la STEQ sis au 08, rue 8601 la Charguia I (pour un montant de 118 600 DT) ;
- La souscription au programme de l'avance sur la taxe de formation professionnelle prévue par les articles de 27 à 29 de la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007, relative à l'initiative économique (pour un montant de 2 627 DT).

NOTE R3 – CHARGES DE L'EXERCICE

Les charges, enregistrées au cours de l'exercice 2012 (hors impôt sur les bénéfices), totalisent un montant de 39 742 147 DT contre un montant de 37 284 210 DT au 31 Décembre 2011.

Le tableau comparatif des charges se présente comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2012	SOLDE 31.12.2011
Achats consommés	31 623 455	30 036 230
Services extérieurs	249 053	201 896
Autres services extérieurs	1 213 253	1 177 495
Charges divers ordinaires	17 609	194 989
Charges du personnel	2 564 331	2 403 590
Charges financières	2 399 673	2 295 727
Impôts, taxes & versements ass.	190 086	196 743
Dotations aux amortissements	693 893	756 184
Dotations aux provisions	2 454 110	1 434 683
Reprise sur amortissement&provisions	- 1 416 868	- 1 125 039
Transfert de charges	-197 532	-228 838
Gains de changes	-48 916	-59 450
TOTAL DES CHARGES	39 742 147	37 284 210

Les principales variations des postes de charges concernent, par ordre d'importance, les comptes suivants :

- L'augmentation des achats de 1 587 KDT est la conséquence de l'augmentation du chiffres d'affaires relatif à l'exercice 2012 ;
- L'augmentation des charges d'entretien des véhicules de 48 KDT, est due à l'augmentation de l'âge moyenne des véhicules de livraison ;
- L'évolution des charges du personnel de 161 KDT, est due principalement à l'augmentation des salaires et l'augmentation des primes accordées;
- L'augmentation des charges financières est due, principalement, à la variation défavorable du taux de change des devises.

NOTE R4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers, enregistrés au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 49 697 DT, proviennent essentiellement des placements à court terme au sein des sociétés SHAMSY (8 676 DT), JNAYNET EL MANAR (4 760 DT) et JNAYNA (35 393 DT).

NOTE R5 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, de la plus value sur cession du matériel de transport (14 000 DT), de la plus value sur cession des titres de participation (47 930 DT) et de la reprise sur provisions des titres de participation vendues (101 408 DT).

NOTE R6 – IMPOT SUR LES BENEFICES

Le montant de l'impôt sur les bénéfices a atteint 297 081 DT au 31 décembre 2012. La détermination de l'impôt sur les bénéfices est faite conformément à la législation tunisienne en vigueur.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2012, la trésorerie nette dégagée par la société STEQ a atteint -1 737 868 DT contre -2 123 442 DT au 31 décembre 2011 ; soit une variation de 385 574 DT ainsi ventilée :

DESIGNATION	NOTE	En DT
		31/12/2012
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	F.EX	9 815 481
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	F.IN	-2 501 058
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	F.FI	-6 928 849
TOTAL		385 574

F.EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Au 31 Décembre 2012, ces flux dégagant un solde 9 815 481 DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT
		31/12/2012
Encaissements reçus des clients	F.EX.1	46 881 063
Sommes versées aux fournisseurs	F.EX.2	-23 597 760
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	F.EX.3	-2 271 603
Paiements à l'état	F.EX.4	-10 048 392
Intérêts de gestion payés	F.EX.5	-1 676 208
Autres encaissements	F.EX.6	692 445
Autres décaissements	F.EX.7	-164 064
TOTAL		9 815 481

F.EX.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

Au 31 Décembre 2012, ce poste totalisant 46 881 063 DT se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2012	En DT
Encaissements Clients (Espèce)		4 390 536
Encaissements Clients (Chèques + Effets)		42 490 527
TOTAL		46 881 063

F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Au 31 Décembre 2012, ce poste totalisant -23 589 760 DT se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2012	En DT
Achats non stockés		-38 317
Services extérieurs		-33 499
Autres services extérieurs		-321 425
Fournisseurs d'exploitation		-23 204 519
TOTAL		-23 597 760

F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalisant -2 271 603 DT, au 31 Décembre 2012, se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2012	En DT
Décassements suite à l'octroi de prêts au personnel		-183 780
Encaissement suite au remboursement des prêts personnel		138 763
Assurances groupe		-85 321
Rémunérations dues		-1 574 797
Dons au personnel		-54 022
Charges sociales		-512 446
TOTAL		-2 271 603

F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalisant -10 048 392 DT, au 31 Décembre 2012, se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2012	En DT
Retenues à la source, TFP, FOPROLOS, Droit de timbre et TCL		-611 945
Droits de douane		-9 404 494
Autres Impôts & taxes		-31 953
TOTAL		-10 048 392

F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalisant -1 676 208 DT, au 31 Décembre 2012, se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2012	En DT
Intérêts sur emprunts		-555 174
Intérêt sur billets de trésor		-62 126
Intérêt sur compte courant débiteur		-92 486
Intérêt sur autres opérations bancaires		-966 422
TOTAL		-1 676 208

F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalisant 692 445 DT au 31 Décembre 2012, se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2012	En DT
Remboursement note de débit intergroupe		129 398
Remboursement cautions		20 793
Encaissements loyers		207 965
Encaissement polices d'assurance		4 385
Encaissement placement ISTETHMAR		100 559
Autres encaissements		229 345

F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste regroupe diverses opérations de décaissement dont notamment les cautions versées (38 950 DT) et le placement ISTETHMAR (100 000 DT).

NOTE FI : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégagant un solde -2 501 058 DT au 31 Décembre 2012, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	NOTE	31/12/2012
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. Corpo. et incorp.	F.I.1	- 608 720
Encaissements provenant de la cession d'immob. Corpo. et incorp.	F.I.2	+14 000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. financières	F.I.3	-767 687
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières	F.I.4	+ 391 680
Autres encaissements	F.I.5	289 315
Autres décaissements	F.I.6	-1 819 646
TOTAL		-2 501 058

NOTE FI.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Au 31 Décembre 2012, les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations totalisant un montant de 608 720 DT, concernent, principalement, les dépenses liées à l'édification du nouveau centre d'exploitation de la STEQ.

NOTE FI.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Au 31 Décembre 2012, les encaissements suite aux cessions d'immobilisations, totalisant un montant de 14 000 DT résultent, principalement, de la vente de trois véhicules.

NOTE FI.3 – DECAISSEMENTS LIES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond, principalement, aux décaissements suite à l'acquisition des titres de participation de la société PIMA (367 KDT), la société PALMA (30 KDT), la société BAYA DISTRIBUTION (50 KDT), et la société MERIDIANA (300 KDT).

NOTE FI.4 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations financières, au 31 Décembre 2012, totalisant un montant de 391 KDT proviennent de la vente des titres JANAYNET MONTFLEURY.

NOTE FI.5 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste correspond aux dividendes encaissés auprès de la société PIMA ; soit un montant de 289 KDT.

NOTE FI.6 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste correspond aux montants des placements chez la société SHAMSY.

NOTE FF : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégagant un solde négatif de 6 928 849 DT au 31 Décembre 2012, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	NOTE	31/12/2012
Encaissements provenant des emprunts	F.F.1	+19 648 651
Remboursements d'emprunts	F.F.2	-26 578 700
Autres encaissements		1 200
TOTAL		-6 928 849

NOTE FF.1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements provenant des emprunts se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (9 212 178 D) ;
- Les billets de trésorerie émis (7 236 473 D) ;
- Les crédits auprès des établissements bancaires (1 550 000 D) ;
- Les placements des sociétés du groupe (1 650 000 D).

NOTE FF.2- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours de l'exercice 2012, concernent :

- les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (9 113 054 DT) ;
- les billets de trésorerie échus et réglés (7 400 000 DT);
- le règlement des échéances 2012 des crédits à long & moyen terme (10 065 647 DT).

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Les informations se rapportant aux parties liées se présentent comme suit :

A- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

1) TRANSACTIONS REALISEES

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO » ont pour objet l'importation et la vente des produits suivants :

- Carrosserie (tôle, pare-choc...);
- Pare-brise.

Le volume des opérations réalisées avec cette société, en 2012, se détaille comme :

DESIGNATION	SOLDE 2011	En DT		
		CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 EN TTC	REGLEMENT 2012	SOLDE 2012
CLIENTS, FACTURES A PAYER	139 332	910 756	1 045 600	4 488
CLIENTS, EFFET A RECEVOIR				23 146
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	1 084 098			401 756
TOTAL CREANCES				429 390

2) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a loué à la société "EXPERT AUTO", un espace de stockage faisant partie d'un local sis a la CHARGUIA I et 4 bureaux se trouvant à l'étage du même local, moyennant un loyer annuel de 60 000 DT. Ce loyer est majoré de 5% à compter de la troisième année de location.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des loyers constatés en produits au titre de l'année 2012, s'élève à 60 000 DT.

3) CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA BIAT

La STEQ a consenti une caution solidaire au profit de la BIAT pour le compte de la société EXPERT AUTO en garantie du remboursement d'un crédit à moyen terme pour un montant principal de 200 000 DT.

B- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE KOKET

1) PROMESSES DE VENTE

La société de promotion immobilière « KOKET » a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillés comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HTVA payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HTVA payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2012, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 338 268 DT. Ce montant a été provisionné à hauteur de 130 365 DT.

C- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE EXPRESS ASCENSEUR

1) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé en date du 06/01/2007, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a mis à la disposition de la société "EXPRESS ASCENSEUR S.A", le premier étage et la mezzanine, ainsi que six places de parking d'un ensemble immobilier sis au

34, rue ALI DARGHOUTH - TUNIS, moyennant un loyer annuel de 42 000 DT HT payable par trimestre et d'avance. Ce loyer est majoré de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} avril 2007 pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des loyers constatés en produits au titre de l'année 2012, s'élève à 50 443 DT en HT.

D- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE PATRIMOINE

1) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé en date du 15/11/2009, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a loué à la société "PATRIMOINE", deux bureaux de son local sis à l'immeuble situé au 5, Rue 8603 Charguia 1, moyennant un loyer mensuel de 200 DT en HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année.

Cette location prend effet à partir du 15 novembre 2009 pour une durée d'une année. Faute de congé par écrit au moins trois mois à l'avance le contrat sera prorogé aux mêmes clauses et conditions sauf pour le montant du loyer.

Le montant des loyers constatés en produits au titre de l'année 2012, s'élève à 2 663 DT. Faute de règlement, ce montant a été totalement provisionné.

E- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE NAKCHA

1) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé en date du 01/06/2010, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a loué à la société "NAKCHA", un bureau d'une superficie cumulée de 32 m² au deuxième étage sis à l'immeuble situé au 5, Rue 8603 Charguia 1, moyennant un loyer mensuel de 200 DT en HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} juin 2010 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des loyers constatés en produits au titre de l'année 2012, s'élève à 2 593 DT. Faute de règlement, ce montant a été totalement provisionné.

F- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE SHAMSY

1) CONVENTIONS REALISEES

- En vertu de la convention signée en date du 08/05/2012, la société "STEQ" a accordé à la société "SHAMSY" un crédit de 58 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 11/06/2012, la société "STEQ" a accordé à la société "SHAMSY" un crédit de 49 085 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 24/06/2012, la société "STEQ" a accordé à la société "SHAMSY" un crédit de 61 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 29/09/2012, la société "STEQ" a accordé à la société "SHAMSY" un crédit de 80 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 26/12/2012, la société "STEQ" a accordé à la société "SHAMSY" un crédit de 1 610 000 DT, pour une période d'une année renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Au cours de l'année 2012, les produits financiers générés par ces conventions et constatés par la société « STEQ » totalisent 8 676 DT.

Au 31/12/2012, le montant versée par la société « STEQ » à atteint 1 819 646 DT. La « STEQ » à provisionné une partie de ce montant soit 864 161 DT.

2) CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE L'AMEN BANK

La « STEQ » a consenti deux cautions solidaires au profit de l'AMEN BANK pour le compte de la société « SHAMSY » en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT et 650 000 DT.

En 2013, La « STEQ » a obtenu une main levée auprès de l'AMEN BANK sur les deux cautions.

G- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE PALMA

1) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a mis à la disposition de la société "PALMA", 9 bureaux aménagés, et ce, pour l'exercice de ses activités administratives, moyennant un loyer annuel de 18 000 DT HT. Ce loyer est majoré de 5% à compter de la troisième année de location.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 pour une durée de deux années. Faute de congé par écrit au moins trois mois à l'avance le contrat sera prorogé aux mêmes clauses et conditions sauf pour le montant du loyer.

Le montant des loyers constatés en produits durant l'année 2012, s'élève à 18 000 DT.

H- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE AREM GROUP

1) CONVENTIONS REALISEES

La société "AREM GROUP S.A" et la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" ont conclu en date du 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT en HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT en HT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1^{er} septembre 2006.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention, et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT en HT.

Par un avenant en date du 1^{er} février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 15 000 DT.

Au titre de l'exercice 2012, le montant total facturé à la STEQ s'élève à 180 000 DT.

2) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a mis à la disposition de la société "AREM GROUP", deux étages aménagés pour utilisation à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 40 000 DT. Ce loyer est majoré de 5% à compter de la troisième année de location.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des loyers constatés en produits durant l'année 2012, s'élève à 40 000 DT

I- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE MY CAR

1) CONVENTIONS REALISEES

En vertu de la convention signée en date du 17/09/2010, la société "MY CAR" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 166 667 DT, moyennant une rémunération au taux de 6,2%. Ce crédit est réglé en totalité en 2012.

Au titre de l'exercice 2012, les charges financières générées par cette convention totalisent 5 743 DT.

2) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé en date du 01/05/2011, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a mis à la disposition de la société "MY CAR", un local à usage commercial sis au RDC du local sis au 05, Rue 8603 Charguia 1 Tunis et un local administratif comportant cinq bureaux avec un hall pour secrétariat sis au 1^{er} étage du même local, moyennant un loyer annuel de 50 000 DT en HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année par rapport à l'année précédente, et ce, à partir du 01/05/2012.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} mai 2011 pour une période d'une année. Faute de congé par écrit au moins trois mois à l'avance le contrat sera prorogé aux mêmes clauses et conditions sauf pour le montant du loyer.

Le montant des loyers constatés en produits durant l'année 2012, s'élève à 51 667 DT.

J- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE CHIC

1) CONVENTION REALISEE

En vertu de la convention signée en date du 17/10/2012, la société "CHIC" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 350 000 DT, moyennant une rémunération au taux de 8%. Ce crédit a été réglé à raison de 150 000 DT en 2012.

Au titre de l'exercice 2012, les charges financières générées par cette convention totalisent 5 589 DT.

K- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE MERIDIANA

1) CONVENTIONS REALISEE

- En vertu de la convention signée en date du 19/09/2012, la société "MERIDIANA" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 600 000 DT, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 20/09/2012, la société "MERIDIANA" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 700 000 DT, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Ce crédit a été réglé à raison de 1 135 380 DT en 2012.

Au 31/12/2012, les charges financières générées par cette convention totalisent 15 321 DT.

L- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE CLIM

1) CONVENTION REALISEE

La société "CLIM" et la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" ont conclu en date du 1^{er} juin 2012, une convention d'entretien de l'installation de conditionnement d'air.

Les frais d'entretien convenus sont fixés à un forfait annuel de 3 600 DT en HT, payable semestriellement à raison de 1 800 DT. Ces frais sont révisables chaque année de 5% HT.

Au 31/12/2012, le montant total facturé à la STEQ s'élève à 1 800 DT.

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés se ventilent ainsi :

I.1- Nantissements et Hypothèques

Engagement envers la BIAT :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 480 000 DT.

* En couverture du crédit à moyen-terme (4,5 MDT) :

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle n°42 sise à la Z.I Charguia I, Objet du titre foncier n°53472 dénommé "ARD ELHARROUBA" ;

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle n°42 sise à la Z.I Charguia I, Objet du titre foncier n°53472 dénommé "ARD ELHARROUBA".

* En couverture du crédit à moyen-terme (2,664 MDT) :

- Nantissement de cinquante mille (50 000) Parts Sociales JNAYNET EL MANAR.

* En couverture des crédits à moyen-terme de la société EXPERT AUTO :

- Caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société EXPERT AUTO dans le cadre des lignes de crédits à moyen-terme contractés par cette dernière pour un montant de 200 000 DT.

Engagements envers L'AMEN BANK :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 5 000 000 DT.

* En couverture du crédit à moyen-terme (1,9 MD) :

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété "TEMIMI" (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).

* En couverture des crédits de gestion de la Société SHAMSY:

- Caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société SHAMSY dans le cadre des lignes de crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 800 000 DT. En 2013, la société STEQ a obtenu une main levée auprès de l'AMEN BANK.

Engagements envers STB BANK :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 600 000 DT.

Engagements envers la BTK :

* En couverture de crédits de gestion

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT.

Engagements envers BANK ZITOUNA :

* En couverture des crédits MOURABHA

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 302 720 DT.

I.2- EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS :

Au 31 Décembre 2012, les effets escomptés non échus s'élèvent à 9 056 336 DT.

I.3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES :

Au 31 décembre 2012, les créances professionnelles non échus cédées s'élèvent à 2 217 309 DT.

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

II.1- Caution

- Caution au profit de la Société TOTAL TUNISIE pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ;

- Caution au profit de la Société TOTAL TUNISIE pour un montant de 2 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005) ;

- Caution au profit de la Société TOTAL TUNISIE pour un montant de 13 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009).

II.2- Nantissements

* Nantissement donné par MONSIEUR JAMEL AREM

- Nantissement de 100 000 actions STEQ accordé par Monsieur JAMEL AREM pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de l'Amen Bank, en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;

- Nantissement de 80 000 actions STEQ accordé par Monsieur JAMEL AREM pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 DT.

* Nantissement donné par la société CONSULT INTERNATIONAL

- Nantissement de 44 000 actions STEQ accordé par la société CONSULT INTERNATIONAL pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT ;

- Nantissement de 8 000 actions STEQ accordé par la société CONSULT INTERNATIONAL pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 DT.

* Nantissement donné par la société EXPRESS ASCENSEUR

- Nantissement de 56 000 actions STEQ accordé par la société EXPRESS ASCENSEUR pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 42 343 135 DT et un résultat déficitaire de 510 067 DT au 31 décembre 2012.

I- RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS L'ETABLISSEMENT ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", arrêtés au 31 décembre 2012, ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion avec les réserves ci-après exprimées.

III- FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVES

- 1) La rubrique « immobilisations corporelles » comprend des locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601, ZI CHARGUIA 1 et construits par la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » pour une valeur nette de 6 709 202 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En absence d'un titre foncier précisant les parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

Par ailleurs, les travaux d'inventaire physique des immobilisations, effectués par la société n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement avec les données comptables. De ce fait, nous n'avons pas pu nous assurer de l'exhaustivité du matériel d'exploitation, des équipements de bureaux et du matériel informatique totalisant une valeur nette de 179 081 DT.

- 2) Ainsi qu'il en est fait mention à la note 7 aux états financiers, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a conclu avec la société « SHAMSY » des conventions de placement pour un total de 1 858 085 DT. Au 31/12/2012, le montant versé par la société « STEQ » a atteint 1 819 646 DT. La « STEQ » a provisionné ces créances à hauteur de 864 161 DT.

Par ailleurs, sur la base des informations financières qui nous ont été communiquées, la société « SHAMSY » présente une dégradation de l'ensemble de ses indicateurs financiers. Une provision complémentaire pour un montant de 855 485 DT aurait du être constatée, afin de couvrir le risque éventuel de dépréciation de ces créances.

IV- OPINION AVEC RESERVES SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, sous réserves de l'incidence des points (1) et (2) ci-dessus mentionnés, les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

V- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points ci-dessus évoqués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales ainsi que celles prévues par le décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001.

Tunis, le 9 Mai 2013

Les commissaires aux comptes

United Experts in Management & Auditing

Hichem KACEM

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(ARTICLES 200& 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs biens fondés.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2012

1.1- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP SA »

La Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" a conclu avec la société "AREM GROUP SA", le 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit, pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction.

Les honoraires ont été fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT.

Les travaux hors champ d'application de la convention, et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT HT.

Par un avenant en date du 1^{er} février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT.

Cette convention a été approuvée par votre conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006 et l'avenant a été ratifié par le conseil d'administration réuni en date du 25 février 2010.

Au titre de l'exercice 2012, le montant total facturé à la STEQ s'élève à 180 000 DT HT.

1.2-CONVENTION AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR »

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" loue à la société « EXPRESS ASCENSEUR », le premier étage, la mezzanine et six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALI DARGHOUTH - TUNIS, moyennant un loyer annuel de 42 000 DT HT.

Ce loyer est majoré de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année, et ce, à partir du 1^{er} avril 2007 pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 22 février 2007.

Les loyers constatés et réglés durant l'exercice 2012, s'élèvent à 50 443 DT HT.

1.3- TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

La société tunisienne d'équipement « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique), et ce, par la création d'une nouvelle filiale dénommée « EXPERT AUTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO » sont conditionnées comme suit :

- un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 16 Août 2010.

Le volume des opérations réalisé avec cette société, en 2012, se détaille comme suit :

En DT				
DESIGNATION	SOLDE 2011	CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 EN TTC	REGLEMENT 2012	SOLDE 2012
CLIENTS, FACTURES A PAYER	139 332	910 756	1 045 600	4 488
CLIENTS, EFFET A RECEVOIR	-	-	-	23 146
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	1 084 098	-	-	401 756
TOTAL CREANCES AU 31.12.2012				429 390

1.4- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « MY CAR »

En vertu de la convention signée en date du 17/09/2010, la société "MY CAR" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 166 667 DT, pour une période d'une année, moyennant une rémunération au taux de 6,2%. Ce crédit est réglé en totalité en 2012.

En 2012, les charges financières constatées par la société "STEQ" au titre de cette convention totalisent 5 743 DT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni en date du 16 août 2010.

1.5- CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a alloué divers crédits à des sociétés liées. Ils se détaillent ainsi :

En DT				
PARTIE LIEE	DATE	MONTANT	TAUX	PRODUITS CONSTATES EN 2012
JNAYNET EL MANAR	14/10/2010	44 340	8%	4 760
	18/11/2010	15 000	8%	

JNAYNA MED V	17/09/2010	166 667	8%	35 393
	08/11/2010	10 000	8%	
	08/12/2010	264 533	8%	
TOTAL		500 540		40 153

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration réuni en date du 18 mars 2011.

Faute de remboursement, ce montant a été totalement provisionné en principal et intérêts cumulés pour les montants respectifs de 500 540 DT et 86 328 DT.

1.6- PROMESSES DE VENTE AVEC LA SOCIETE « KOKET »

La société « STEQ » a conclu avec la société de promotion immobilière « KOKET » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillés comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HT payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HT payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2012, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 338 268 DT. Ce montant a été provisionné dans la limite de 130 365 DT.

Ces promesses ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni en date du 23 avril 2010.

1.7- CAUTIONS SOLIDAIRES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE « SHAMSY »

La « STEQ » a consenti deux cautions solidaires au profit de l'AMEN BANK pour le compte de la société « SHAMSY » en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT et 650 000 DT.

Ces cautions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 25/01/2010 et celui du 16/12/2011.

En 2013, La « STEQ » a obtenu une main levée auprès de l'AMEN BANK sur les deux cautions.

1.8- CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX SIS AU 5, RUE 8603 ZI CHARGUIA I

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" loue divers locaux annexés à ses locaux d'exploitation sis au 5, rue 8603 ZI Charguia I au profit des sociétés liées, et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	MONTANT EN DT	DATE	RATIFICATION DU CA
NAKCHA	UN BUREAU	2 593	01/06/2010	13/04/2012
PATRIMOINE	DEUX BUREAUX	2 663	01/01/2011	13/04/2012
MY CAR	UN LOCAL ADMINISTRATIF SIS AU 1ER ETAGE	51 667	01/05/2011	03/08/2011

1.9- CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX SIS AU 8, RUE 8601 ZI CHARGUIA I

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" loue divers locaux annexés à ses locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601 ZI Charguia I au profit des sociétés liées, et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	MONTANT EN DT	DATE	DUREE
AREM GROUP SA	2 ETAGES AMENAGES	40 000	01/01/2011	2 ANS
PALMA	9 BUREAUX AMENAGES	18 000	01/01/2011	2 ANS
EXPERT AUTO	ESPACE DE STOCKAGE ET 4 BUREAUX	60 000	01/01/2011	2 ANS

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration réuni en date du 13 Avril 2012.

1.10- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA BIAT

La STEQ a consenti une caution solidaire au profit de la BIAT pour le compte de la société EXPERT AUTO en garantie du remboursement d'un crédit à moyen terme pour un montant en principal de 200 000 DT.

Cette caution a été ratifiée par votre conseil d'administration du 03 Août 2011.

2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

2.1- FRAIS RELATIFS AUX MISSIONS EXCEPTIONNELLES CONFIEES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MR JAMEL AREM

Compte tenu de sa grande connaissance de l'activité, des partenaires et du marché de la STEQ, en Tunisie et à l'étranger, le conseil d'administration réuni en date du 04 mars 2013 a confié au président du conseil d'administration M. Jamel AREM des missions exceptionnelles, non rémunérées, de négociation et de développement des relations commerciales avec les partenaires de la société.

Ces missions ont occasionné, pour l'année 2012, des frais de déplacement et de communication de 156 961 DT.

La société a mis aussi à la disposition du président du conseil d'administration une voiture de fonction.

Cette décision a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 04 Mars 2013.

2.2- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « CLIM »

La Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a conclu avec la société "CLIM", en date du 1^{er} Juin 2012, une convention d'entretien de l'installation de conditionnement d'air, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Les frais d'entretien convenus sont fixés à un forfait annuel de 3 600 DT en HT, payable semestriellement à raison de 1 800 DT. Ces frais sont majorés chaque année de 5%.

Au titre de l'exercice 2012, le montant total facturé à la STEQ s'élève à 1 800 DT HT.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 20 Septembre 2012.

2.3- CONVENTION DE PLACEMENT

La société « STEQ » a conclu des conventions de placement avec la société SHAMSY qui se détaillent comme suit :

DATE DE LA CONVENTION	MONTANT EN DT	PERIODE	TAUX	PRODUITS ANNEE 2012 EN DT	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
08/05/2012	58 000	6 MOIS RENOUELABLE	8%	8 676	31/05/2012
11/06/2012	49 085	6 MOIS RENOUELABLE	8%		24/07/2012
24/06/2012	61 000	6 MOIS RENOUELABLE	8%		24/07/2012
29/09/2012	80 000	6 MOIS RENOUELABLE	8%		20/09/2012
26/12/2012	1 610 000	1 AN RENOUELABLE	8%		26/12/2012
TOTAL	1 858 085			8 676	

Au 31/12/2012, le montant versé par la société « STEQ » a atteint 1 819 646 DT. La « STEQ » a provisionné une partie de ce montant ; soit 864 161 DT.

2.4- ACQUISITIONS ET CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2012, la société "STEQ" a réalisé les acquisitions de titres de participation suivantes :

DESIGNATION	NOMBRE ACTIONS	VALEUR EN DT	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
PIMA	19 625	367 382	13/04/2012
PALMA	1 770	30 855	24/07/2012
MERIDIANA	14 286	300 006	21/02/2012
BAYA	5 000	50 000	04/03/2013
DISTRIBUTION CLIM	500	5 000	20/09/2012

Les cessions des titres de participation relatives à l'exercice 2012, se présentent comme suit :

DESIGNATION	DONNEES AU 31/12/2011		CESSION		RESULTAT DE CESSION	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
	QUANTITE	VALEUR EN DT	QUANTITE	VALEUR EN DT		
JNAYNET MONTFLEURY	25 000	343 750	25 000	391 680	47 930	20/09/2012

2.5- CREDITS CONTRACTES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a contracté, durant l'exercice 2012, les crédits suivants :

2.5.1- CREDITS A MOYEN TERME

Les crédits à moyen terme se présentent ainsi :

ORGANISME	MONTANT EN DT	DUREE	DATE DE DEBLOCAGE	TAUX	En DT
					DATE D'AUTORISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
BT AMEN BANK	1 250 000	3 ANS	28/12/2012	TMM+3%	26/12/2012
	300 000	7 ANS	12/11/2012	TMM+2%	21/02/2012

2.5.2- CREDITS DE GESTION (FACILITES DE CAISSE, ESCOMPTE COMMERCIAL, ENGAGEMENT PAR SIGNATURE, FINANCEMENT DROITS DE DOUANE ET FINANCEMENT DEVISE)

Les contrats de crédits de gestion conclus par la STEQ avec l'ensemble du pool bancaire, totalisent une valeur globale de 15 546 KDT.

Le conseil d'administration réuni le 16 décembre 2011 a autorisé au directeur général de renouveler les lignes de crédits de gestion, auprès de l'ensemble du pool bancaire (BIAT, AMEN BANK, ATTIJARI BANK, TQB, BTK et STB), de signer l'ensemble des actes y afférents et de donner toutes les garanties requises.

2.5.3- CREDIT A COURT TERME MOURABHA

A la fin de l'exercice 2011, la société STEQ a conclu avec BANK ZITOUNA un contrat de crédit MOURABHA pour une valeur globale de 1 800 KDT.

Ce crédit a été autorisé par votre conseil d'administration réuni en date du 26 septembre 2011.

Votre conseil d'administration du 26 Décembre 2012 a autorisé le directeur général à porter le montant de ce crédit à 3 000 KDT.

2.5.4- CREDITS LEASING

Au cours de l'exercice 2012, la société a contracté trois crédits leasing pour un montant de 95 847 DT auprès de la « Compagnie Internationale de Leasing - CIL », et un crédit de 95 837 DT auprès de « Hannibal leasing ». Les acquisitions de l'exercice 2012 se présentent comme suit :

DESIGNATION	MATRICULE	VALEUR EN DT	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
IVECO	2623 TU 161	50 893	20/09/2012
RCZ	3259 TU 162	95 837	20/09/2012
IVECO	1346 TU 163	44 954	24/09/2012

2.5.5- BILLETS DE TRESORERIE

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a souscrit, au cours de l'exercice 2012, les billets de trésorerie suivants :

DESIGNATION	DATE D'EMISSION	MONTANT (EN DT)	DUREE (EN JOUR)	DATE D'ECHEANCE	En DT
					TAUX
AL HIFADH SICAV	25/10/2012	500 000	90	23/01/2013	6.50%
AL HIFADH SICAV	27/11/2012	500 000	140	16/04/2013	6.75%
TQB	03/09/2012	500 000	235	25/04/2013	3.93%

2.5.6- CREDIT AUPRES DES SOCIETES LIEES

Les crédits contractés auprès des sociétés liées, se détaillent comme suit :

DATE DE LA CONVENTION	SOCIETE	MONTANT DU CREDIT	REMBOURSEMENT	TAUX	CHARGES ANNEE 2012 EN DT	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
19/09/2012	MERIDIANA	600 000	(600 000)	8%		
20/09/2012	MERIDIANA	700 000	(535 380)	8%	15 321	20/09/2012
17/10/2012	CHIC	350 000	(150 000)	8%	5 589	20/09/2012
TOTAL		1 650 000	(1 285 380)		20 910	

3- REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2012	AVANTAGES EN NATURE
Directeur Général (Démissionnaire à partir du 17/09/2012)	La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 06/09/2005 et modifiée par les conseils d'administration respectifs du 22/02/2007, 22/05/2009 et du 16/08/2010 ; soit un salaire net de 8 000 DT.	Salaire : 89 644 DT Cotisation CNSS prise en charge : 6 553 DT	- -	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
	PV du conseil d'administration du 22 février 2007.			Prime d'assurance vie, épargne et retraite complémentaire Annuelle pour 10 000 DT.
	Le solde de tout compte	STC : 83 754 DT	-	

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2012	AVANTAGES EN NATURE
	de l'ancien Directeur Général a été ratifié par le conseil d'administration réuni en date du 04 Mars 2013.			
Directeur Général (Nouveau)	Le nouveau Directeur Général a été nommé pour une durée de deux années par décision du conseil d'administration du 20/09/2012 et sa rémunération a été fixée à 13 mensualités pour un montant net de 4 000 DT et une prime annuelle.	Salaire : 29 313 DT	-	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
Directeur Général Adjoint (Ancien)	La rémunération de l'ancien Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 22/05/2009 ; soit un salaire mensuel net de 3 500 DT et une prime annuelle, et modifiée par le conseil d'administration du 24/07/2012 jusqu'à sa nomination en tant que directeur général.	Salaire : 41 042 DT Prime brute 2011 servie en 2013: 12 562 DT Prime brute 2012 non servie : 18 509 DT	Primes brutes non servies : 2011 : 12 562 DT 2012 : 18 509 DT	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
Directeur Général Adjoint (Nouveau)	La rémunération du nouveau Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 20/09/2012, à 13 mensualités pour un montant net de 3 000 DT et une prime annuelle.	Salaire : 47 062 DT Prime brute 2011 servie en 2013: 7 802 DT Prime brute 2012 non servie : 11 413 DT	Primes brutes non servies : 2011 : 7 802 DT 2012 : 11 413 DT	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
Administrateurs	PV de l'AGO du 28 juin 2012 (jetons de présence).	Jetons de présence : 5 000 DT	47 400 DT	

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par votre conseil d'administration, d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 09 Mai 2013

Les commissaires aux comptes

United Experts in Management & Auditing

Hichem KACEM

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED